

RENDEZ-VOUS D'AUTOMNE...

Le rendez-vous d'automne, est manqué: encore une fois, et ça devient tellement une habitude qu'on n'en est plus surpris, l'État se dérobe. «*La répartition des fruits de l'expansion doit être l'un des thèmes centraux des débats*», déclarait M. Pompidou lors de l'ouverture de la session du *Conseil Supérieur du Plan*, mais il annonçait très vite que: «*l'œuvre entreprise était de longue haleine, qu'on compromettrait en lui demandant trop tôt plus qu'elle ne peut donner*». De plus, on s'est aperçu qu'on ne possédait ni statistiques ni études précises sur les revenus non salariaux et qu'il serait bien difficile de faire, sans chiffres (à l'époque où la statistique est reine) une confrontation valable des revenus. Et oui... il y a loin de la coupe aux lèvres, surtout quand ce sont nos dirigeants, suppôts du capitalisme qui ont la coupe entre les mains, et que les lèvres sont celles des travailleurs placés le plus bas dans la hiérarchie des salaires.

Et pourtant, le *Conseil des Ministres* du 17 octobre a décidée une augmentation de 4,5% des allocations familiales, réduit de 11 à 8 le nombre des zones de salaires, cherché à séduire les veuves en prolongeant la durée pendant laquelle elles pourront toucher les assurances-maladie après le décès de leur mari, amélioré l'allocation de la mère au foyer versée aux travailleurs indépendants; le 20 octobre, une prime «*exceptionnelle*» de 100 NF, non hiérarchisés, a été accordée aux fonctionnaires ainsi qu'une augmentation de leur traitement de base; les retraités toucheront 50 NF; le gouvernement, après «*avis*» de la *Commission supérieure des Conventions Collectives*, a décidé une majoration du SMIG, majoration tenant compte, bien sûr de l'augmentation du coût de la vie (des économistes diraient d'ailleurs que cette augmentation ne devait avoir lieu qu'en novembre), mais, surtout, quelle nouveauté, pour la première fois sur les 4,5% d'augmentation du S.M.I.G., le gouvernement fixe à 2,8 % la participation forfaitaire des petits salaires à l'expansion économique! Aucune catégorie sociale n'a été oubliée: les familles, les veuves, les travailleurs indépendants, les retraités, les petits salariés, les habitants des régions économiquement défavorisées, les agriculteurs, d'autre part; mais, n'oublions pas, à notre tour, que nous étions à moins de deux semaines du plébiscite et que c'est parmi ces catégories sociales que se compte le plus grand nombre des «*Françaises et des Français*» auxquels le général demandait son appui.

Ces dernières décisions doivent donc être considérées comme nulles et sans intérêt puisqu'elles n'auraient certainement pas été prises s'il n'y avait pas eu le référendum du 28 octobre; peut-être, le gouvernement aurait-il cédé ou cédera-t-il devant certaines revendications sociales mais nous savons qu'il s'agit de manœuvres bien comprises pour éviter, toujours au moindre prix, les conflits sociaux.

Revenons donc à la politique des revenus qui va faire l'objet des études concertées du gouvernement et de ses acolytes: représentants du grand capital et dirigeants syndicaux.

Il s'agit de répartir les parts du «*gâteau national*» croissant. Les membres du *Conseil Supérieur du Plan* déplorent, pour la plupart, l'insuffisance des chiffres qui permettraient de savoir comment se fait à l'heure actuelle cette répartition. Il y a eu cependant des recherches, des enquêtes menées par divers organismes comme le *Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation (C.R.E.D.O.C.)*, des calculs faits à partir des déclarations des salaires des employeurs, des publications officielles ou tout simplement, des constatations faites sur les lieux même du travail, qui nous permettent d'aboutir à des conclusions suffisamment explicites.

Les revenus salariaux, en 1953, ne représentaient que 43% des ressources des ménages alors que les salariés représentaient environ 66% de la population active, ce qui donne un pourcentage beaucoup plus élevé de population si on tient compte des bouches à nourrir. Le reste des revenus est composé, bien sûr, en partie d'allocations sociales ou familiales, de retraites, des ressources des professions libérales, du revenu des agriculteurs et des bénéfices des commerçants, mais surtout des profits industriels et des profits des détenteurs de capitaux. Même si nous ne connaissons pas la valeur exacte de ces profits, nous sommes en

droit d'exiger qu'il soit accordé aux travailleurs salariés une part du gâteau correspondant au moins à leur nombre, de telle sorte que seuls les travailleurs puissent s'approprier les richesses nationales. Nous n'acceptons pas, d'autre part, que l'augmentation du revenu national, conséquence des efforts des travailleurs soit partagée entre le capital et le travail : il n'y a pas, par conséquent, à déterminer la part qui revient aux travailleurs dans l'expansion économique : tout leur revient puisque cette expansion est leur œuvre.

D'ailleurs, les sommes constituant les ressources des ménages ne sont pas les seules dont on puisse disposer: la production nationale est utilisée en consommation directe (revenus des ménages) ou en investissements. Il faut se demander par conséquent, si la part du revenu réservée aux investissements ne peut être réduite. Bien sûr, le 4^{ème} Plan tient compte, en théorie, de ce problème. Mais nous savons qu'au gouvernement, qui est le seul à fixer les investissements (malgré les aspects démocratiques que veut revêtir la planification souple française (il est vrai qu'on a une idée erronée de la démocratie en France), au gouvernement donc, se trouvent les plus grosses fortunes industrielles et commerciales françaises qui développeront les investissements industriels au détriment des investissements sociaux ou de la consommation, Nous risquons, dans ces conditions, d'aboutir à une production obligée de créer les besoins qu'elle cherche à satisfaire, par conséquent inutile alors que des besoins essentiels demeurent insatisfaits, que le pouvoir d'achat des travailleurs reste insuffisant.

Une autre constatation peut être faite à partir des chiffres qui nous sont données les petits salaires augmentent moins vite que les autres, c'est-à-dire que la répartition de l'accroissement du revenu national, dans les conditions actuelles accroîtra les inégalités sociales. On constate en effet, que, compte tenu des fluctuations des prix de 1956 à 1960, le pouvoir d'achat des ouvriers ne s'est accru que de 10% environ, alors que celui des cadres s'est accru de plus de 15%; même constatation sur l'évolution des pouvoirs d'achat des petits et des hauts fonctionnaires, ceci, lorsque la production industrielle s'accroissait de près de 20%.

Cette évolution a pour conséquence d'augmenter les disparités des revenus. Si l'écart entre le revenu des économiquement faibles et des économiquement «très forts» varie quelquefois de 1 à 1.000, la hiérarchie, pratiquement, varie dans l'ensemble de 1 à 20 pour les salaires moyens. Cette disparité est accrue par l'existence des zones de salaires, par la différence entre les salaires féminins et les salaires masculins, parce que les salaires sont différents suivant les professions (dans le pétrole, à travail égal, les salaires sont presque trois fois supérieurs à ceux de l'industrie de l'habillement). Une telle situation est inadmissible et nous voulons, non seulement la fin d'une évolution qui a tendance à accroître ces différences, mais surtout, il nous faut un écrasement de cette hiérarchie permettant d'aboutir à l'égalité des salaires.

Cette dernière formule est loin d'être un but à atteindre pour les syndicats. Nos camarades qui luttent dans les syndicats F.O. ou C.G.T. considèrent comme une victoire le fait de réussir, lors de l'élaboration' des revendications à l'échelon d'une entreprise, à ce que l'augmentation des salaires demandée ne soit pas proportionnelle aux salaires déjà existants et il est rare qu'ils arrivent à ce que cette augmentation soit dégressive. Qu'attendre de ces syndicats timorés et réformistes? Qu'ils changent la valeur du SMIG, qu'ils revendiquent afin qu'elle passe de 2,20 NF en juin à 2,30 NF en octobre pour la C. G. T., ou de 2,36 à 2,42 pour la C.F.T.C.? De tels pinaillages sont ridicules, compte-tenu de la situation que nous venons de définir.

F. O. s'oppose à la fixation des salaires par les pouvoirs publics et se prépare à défendre le principe de la libre discussion entre les organisations syndicales et patronales; mais il ne faut pas perdre de vue que c'est aussi une revendication de la C.G.C. et que les employeurs ne se réjouissent de l'intervention de l'État en matière de salaires que lorsqu'il leur demande, comme l'a fait Debré l'année dernière, de limiter les augmentations... Libres discussions, certes, mais à condition qu'elles existent et que les travailleurs ne soient pas, une fois encore les victimes d'une action syndicale décousue et par conséquent, inefficace. Les exemples des dernières grèves nous laissent vraiment circonspects.

Les confrontations à la *Commission Supérieure du Plan*, les revendications syndicales, aboutiront tôt ou tard à la semaine de 40 heures, aux 4 semaines de congés payés, à certaines augmentations de salaires, mais ne nous permettront pas d'atteindre notre véritable but: l'égalité sociale, pour une émancipation réelle. Les capitalistes ne sont pas opposés à l'amélioration des conditions de vie qui endort les travailleurs et les rend plus malléables. Les syndicats, à l'heure actuelle font le jeu du capitalisme et sont complètement dépassés. Eux non plus ne sont pas au rendez-vous. Mais les travailleurs sauront bien un jour se passer de ces infidèles, il suffit qu'ils prennent conscience de leurs possibilités

Éliane VERNON.